

2024



2025

**COLLÈGE
CHAMPITTET**

FONDÉ EN 1903

CONDITIONS GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES
FINANCIAL TERMS AND CONDITIONS

Sommaire

Content

1. Conditions d'admission	P. 4
1. Terms of admission	
2. Écolage, activités obligatoires, frais spécifiques, supplément FLE/EAL et programme FLE/CEFY	P. 4
2. Tuition, mandatory activities, specific fees, FLE/EAL supplement and FLE/CEFY programme	
3. Élèves externes : repas, encadrement et ateliers de midi	P. 5
3. Day students : meals, supervision and lunch time workshops	
4. Élèves internes	P. 6
4. Boarding students	
5. Cours privés facultatifs	P. 7
5. Optional private classes	
6. Livres, fournitures scolaires et ressources numériques	P. 7
6. Books, school supplies and digital resources	
7. Activités extrascolaires et facultatives	P. 8
7. Optional and extracurricular activities	
8. Autres frais	P. 8
8. Other expenses	
9. Fondation Collège Champittet	P. 8
9. Collège Champittet Foundation	
10. APEC (Association des parents d'élèves de Champittet)	P. 8
10. APEC Parents Association	
11. Uniformes	P. 8
11. Uniforms	
12. Facturation et délais	P. 8
12. Billing and deadlines	
13. Réinscription	P. 10
13. Re-enrolment	
14. Santé et assurances	P. 10
14. Health and insurances	

15. Besoins spéciaux, psychologue scolaire, coaching et orientation	P. 10
15. Special needs, school psychologist, coaching and educational counselling	
16. Obligations de l'école	P. 11
16. School obligations	
17. Droit à l'image et utilisation d'images	P. 11
17. Privacy and use of images	
18. Respect du règlement interne de l'école	P. 11
18. Compliance with school policies and rules	
19. Protection des données	P. 12
19. Data protection	
20. Libération de responsabilité	P. 12
20. Liability waiver	
21. Sécurité	P. 13
21. Security	
22. Vol	P. 13
22. Theft	
23. Conséquence en cas de non-paiement ou de paiement tardif	P. 13
23. Consequences in case of late or non-payment	
24. Force majeure	P. 13
24. Force majeure	
25. Dispositions administratives	P. 14
25. Administrative rules	
26. Application des conditions générales	P. 14
26. Enforceability of Terms and Conditions	
27. Loi applicable, for et droit applicable	P. 14
27. Applicable law, jurisdiction and governing law	
28. Coordonnées bancaires	P. 14
28. Banking details	

Chers parents,

Ce document doit vous permettre de connaître l'ensemble des conditions générales de l'école et complète le Récapitulatif des Frais. Nous souhaitons vous offrir une lecture claire et compréhensible. En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter : admissions@champittet.ch.

Concernant vos factures, contactez notre département Finances : finance@champittet.ch.

1. Conditions d'admission

Le formulaire de demande d'admission doit être rempli par le/les détenteurs de l'autorité parentale.

La lettre d'acceptation signée et le versement de la finance d'admission valident l'inscription. Les rabais pour les fratries sont mentionnés dans notre Récapitulatif des Frais. La finance d'admission est offerte aux anciens élèves du Collège Champittet. Le montant de la finance d'admission couvre les frais administratifs d'admission et n'est remboursé en aucun cas. Le Collège Champittet se réserve le droit de facturer des indemnités supplémentaires en cas de rupture de contrat.

Pour pouvoir s'inscrire au Collège Champittet, tous les élèves doivent fournir un document d'identité. Les élèves qui ne sont pas citoyens suisses doivent fournir une copie de leur permis de résidence suisse. Sauf autorisation expresse des autorités compétentes suisses, aucun étudiant étranger ne peut commencer l'année scolaire sans un permis de résident suisse ou un visa d'étudiant (pour l'internat) valable pour toute la durée de l'année scolaire.

Un élève même majeur n'est pas autorisé à vivre seul de façon indépendante. Les élèves internes sont admis à l'internat dès l'âge de 11 ans.

Tout élève inscrit à l'internat doit verser une caution de CHF 10'000.- La caution est remboursable sans intérêts trois mois après le départ de l'élève (fin septembre pour un départ fin juin), lorsque toutes les obligations financières ont été remplies et ce pour autant qu'aucun dégât matériel ne soit constaté (ex. dans la chambre). Le remboursement sera effectué dans un délai de trois semaines après réception des coordonnées bancaires (à envoyer à finance@champittet.ch)

Acceptation

En s'inscrivant à l'école, le/les détenteurs de l'autorité parentale et l'élève acceptent de se conformer aux termes et conditions qui peuvent être édictés par l'école de temps à autre.

2. Écolage, activités obligatoires, frais spécifiques, supplément FLE/EAL et programme FLE/CEFY

Les frais d'écolage comprennent une forfait écolage ainsi qu'un forfait activités obligatoires organisées par le Collège Champittet. Il s'agit notamment des voyages d'études de la 11e et la 14e, du camp de ski de la 7e à la 12e + classes FLE/CEFY, des sorties culturelles, des classes vertes, ainsi que des formations spécifiques (préventions) requérant la présence d'intervenants extérieurs.

Pour des questions d'organisation, le Collège ne pourra garantir le voyage d'automne aux élèves inscrits après le 30 juin.

Tout élève qui participe à un voyage est considéré comme ayant reçu l'autorisation de ses parents.

Aucun remboursement n'est possible en cas de non-participation à l'une de ces activités.

Une réduction peut être accordée pour une non-participation au camp de ski, après accord du Directeur général et uniquement sur présentation d'un certificat médical. La part de ce forfait dévolue au camp de ski comprend le logement, la pension, l'encadrement ainsi que l'abonnement aux remontées mécaniques. Il ne comprend pas la location et/ou l'achat de matériel directement liés à l'élève ainsi que les cours privés de ski/snowboard commandés par l'élève. Pour les débutants, cours de ski obligatoires en sus.

La part dévolue aux voyages et sorties comprend tous les frais à l'exception de l'argent de poche. Les sorties classe verte comprennent le transport, le logement, la pension et toutes les activités.

Les forfaits examens sont valables par session d'examens.

Dear Parents,

This document will provide you with the school's general conditions and relates to the Summary of Fees. We would like to give you clear and comprehensive information. For any further queries, please contact our team by email at admissions@champittet.ch.

If you have any questions concerning your invoices, please direct them to our Finance Department at finance@champittet.ch.

1. Terms of admission

Any application form must be filled up by the student's legal guardian(s).

The signed acceptance letter and the payment of the admission fee guarantees the application. The reductions for siblings are mentioned in the Summary of Fees. Admission fee is waived for Collège Champittet alumni. The admission fee covers the administrative admissions expenses and is non-refundable. Collège Champittet reserves the right to apply additional admissions penalties for breach of contract.

In order to be accepted to Collège Champittet, all students need to provide a copy of their ID. The students who are not Swiss nationals must provide a copy of their residency permit for Switzerland. Unless authorised by the Swiss government, no international student may start lessons without having a Swiss residency permit or a student visa (for boarding) for the entire academic year.

Students are not allowed to live independently, even if they have reached the age of majority. Boarding students are admitted as of age 11.

Every student enrolled for boarding must pay a one-time deposit of CHF 10'000. The deposit is refundable without interest three months after the student's departure (end of September for a departure at the end of June), when all financial obligations have been fulfilled and provided that no material damage has occurred (e.g. to the room). The refund will be made within three weeks of receipt of the bank details (to be sent to finance@champittet.ch).

Acceptance

By enrolling at the school, the legal guardian(s) and the student agree to abide by the terms and conditions that may be established by the school at any time.

2. Tuition, mandatory activities, specific fees, FLE/EAL supplement and FLE/CEFY programme

Tuition includes the tuition fees and the mandatory activities flat fee organised and supervised by Collège Champittet. It includes study class trips for 11th and 14th grade, the ski camp from 7th to 12th grade + CEFY and FLE classes, cultural trips, nature discovery trips, along with specific courses (preventions) delivered by external trainers.

For logistical reasons, Collège Champittet cannot guarantee the autumn trip to students registered after June 30th.

Every student taking part in a trip will be considered as authorized by his/her parents.

No refund is possible for non-participation in any of these activities.

A reduction for non-participation in the ski camp may be considered only after consent by the Head of School after presenting a medical certificate. The part of the package used for the ski camp includes lodging, board, supervision and the ski pass fees. It does not include rental and/or purchase of equipment directly related to the student, and/or private ski/snowboard lessons as requested by students. Please bear in mind that beginners must attend lessons at their own cost.

The part of the fee that is used for the class trips includes all costs except pocket money. Nature discovery trips include transport, accommodation, board and all activities.

Flat fees for exams are valid per exam session.

Pour la Maturité Suisse, en 13e le forfait examen couvre le transport en train, le logement sur place, tous les repas et l'encadrement pendant toute la durée des examens. En 14e le forfait couvre aussi la préparation spécifique pour les oraux.

Trois options spécifiques à choix sont proposées (min. 4 élèves par option) :

- PAM (physique et applications des mathématiques)
- Economie/droit
- Latin

Pour le Baccalauréat français (13e et 14e), le forfait couvre les taxes d'examens, le transport, le logement, tous les repas, et l'encadrement pendant toute la durée des examens écrits. L'élève organise lui-même son déplacement aux examens oraux et assume les frais qui en découlent.

Le forfait BI couvre les frais directement liés aux examens et à l'enregistrement auprès de l'IBO (International Baccalaureate Organisation), ainsi qu'à la coordination des activités CAS (Créativité, Action, Service).

Supplément FLE/EAL de la 1e à la 13e

Pour nos élèves non-francophones, le Collège met en place du soutien de Français Langue Etrangère « FLE », obligatoire dans certains cas dès la 3e. Selon leur âge et leur niveau de français, ces élèves sont dans des classes spéciales à effectif réduit, ou sortis de classe pendant certaines périodes, afin de leur permettre d'approfondir leur français, tout en validant leur année académique. Ce soutien peut être nécessaire pendant 2 ans.

Le forfait est mis en place pour un groupe de 4 élèves minimum. Pour des groupes inférieurs à 4 élèves, les tarifs cours privé et semi-privé sont appliqués.

Le programme académique du Collège Champittet est bilingue français / anglais. Un soutien en anglais «English as an additional language» (EAL) est également mis en place afin de permettre aux élèves qui n'ont pas le niveau requis d'avoir du soutien en anglais, selon leurs besoins spécifiques.

Les examens officiels de langues tels que ceux du First Certificate of English, Primary English Test (PET), Goethe Institut, CELI, DELF, Instituto Cervantes ainsi que le Projet Voltaire, sont facturés séparément avant l'examen. Il en est de même pour les tests d'évaluation personnelle et les SAT, ACT, TOEFL, IELTS, etc.

Aucun remboursement n'est possible pour un élève inscrit à un examen auquel il ne se présenterait pas.

FLE (Français Langue Etrangère) de la 9e à la 14e

En plus de ses trois diplômes du secondaire, Champittet offre également un programme destiné à l'apprentissage de la langue française dans ses fondements classiques avec pour objectif l'obtention du DELF B2. Ce programme permet à l'étudiant de poursuivre par la suite ses études en français ou de pouvoir s'installer dans un pays francophone. Pendant cette année d'immersion en français, l'étudiant suivra des matières scientifiques et les humanités également en français en classe à effectif réduit.

Ce programme nécessite des frais supplémentaires, veuillez vous référer au résumé le plus récent des frais annuels.

Cambridge English Foundation Year (CEFY) de la 8e à la 10e

Ce programme est conçu pour les élèves de la 8e à la 10e (6-8 USA) qui ont besoin de renforcer leurs compétences en anglais et avec l'objectif de rejoindre notre section Pre-IB.

Les élèves seront en mesure d'effectuer une transition en douceur vers notre programme général Pre-IB de la 9e à la 11e (7-9) en développant de solides compétences linguistiques et académiques pendant le CEFY, idéalement sans avoir à redoubler une année scolaire. Ce programme nécessite des frais supplémentaires, veuillez vous référer au résumé le plus récent des frais annuels.

3. Éléves externes : repas, encadrement, ateliers de midi et accueil parascolaire

Le prix des repas et des ateliers/activités pour les juniors est calculé forfaitairement. Il est basé sur le nombre de repas commandés pour le trimestre complet, respectivement l'année scolaire complète. Il tient compte notamment des absences pour les activités et les vacances.

For the Swiss Maturité, in 13th grade, the flat fee covers train transportation, accommodation, all meals and supervision during the examination. In 14th grade, it covers also the specific preparation for oral exams

Three specific options are available (4 students min. per option):

- PAM (Physics and Applied Mathematics)
- Economics/Law
- Latin

For the French Baccalaureate (13th and 14th grade) tuition covers examination fees, accommodation, transportation, all meals and supervision during the written examinations. The student will organise his/her own transport to attend the oral examination.

The IB tuition covers the cost of the examinations and registration at the IBO (International Baccalaureate Organisation), along with the coordination of the CAS (Creativity, Action, Service) activities.

FLE/EAL Supplement from 1st to 13th

For our students who are non-native French speakers, the school organises French as a Foreign Language "FLE" lessons, mandatory in some cases as of 3rd grade. According to their age and level of French, these students will be set in special classes, or taken out of class during some periods. This will allow the students to improve their French, while validating the academic year. This support may be necessary for 2 years.

The full fee is calculated for a group of 4 students minimum. If the number of students is inferior to 4, private class and semi-private class pricing are applied.

The academic programme at Collège Champittet is bilingual French / English. The school also organises English lessons "English as an Additional Language" EAL, to allow students who do not have the level required to have specific lessons according to their needs.

The official language examinations, such as First Certificate of English, the Primary English Test (PET), Goethe Institute, CELI, DELF, Instituto Cervantes and the Projet Voltaire are billed separately prior to the examination. The same process will be applied for self-evaluation tests such as SAT, ACT, TOEFL, IELTS, etc.

No refund is possible for a student registered for an examination that he/she fails to attend.

FLE (French as a Foreign Language) from 9th to 14th

In addition to its three secondary school diplomas, Champittet also offers a programme designed to teach the classical foundations of the French language, with the aim of obtaining the DELF B2. This programme enables students to continue their studies in French or to move to a French-speaking country. During this year of immersion in French, the student will take science and humanities subjects also in French in a small class.

This programme is subject to additional fees. Please refer to the most recent summary of annual fees.

Cambridge English Foundation Year (CEFY) from 8th to 10th

This programme is designed for students in 8th through 10th grades (6-8) who need to strengthen their English language abilities in order to enroll in our Pre-IB section.

Students will be able to seamlessly transition to our mainstream Pre-IB programme in 9th-11th grades (7-9) by developing strong linguistic and academic skills during the CEFY, ideally without having to repeat a school year. This programme requires supplementary fees, please refer to the most recent summary of annual fees.

3. Day students : meals, supervision, lunch time workshops and childcare

The prices for meals and junior workshops/activities are calculated on a flat fee basis. They are based on the number of meals ordered for the entire trimester, or the entire school year. Absences for activities and holidays are taken into account.

Le restaurant du Collège propose une alimentation équilibrée. Dès la 6e, les élèves ont le choix entre deux menus. Pour les élèves jusqu'à la 3e année y compris, s'ajoutent des frais d'ateliers pour les activités sous surveillance auxquelles ils doivent obligatoirement participer entre la fin du repas de midi et la reprise des cours en début d'après-midi.

Précolaire

Les enfants d'âge préscolaire peuvent s'inscrire pour un déjeuner à la carte, en fonction de leur inscription à l'après-midi. Il n'y a pas de frais d'atelier pour les enfants d'âge préscolaire car ils font la sieste.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de prendre un repas unique au prix de CHF 25.- pour les élèves dès la 4e et de CHF 40.- (avec l'atelier de midi obligatoire) pour les élèves jusqu'à la 3e. Le pique-nique est admis au Café 1903 pour les élèves dès la 10e, sur inscription.

Mercredi

A titre exceptionnel, les élèves dès la 6e peuvent s'inscrire pour un repas au prix de CHF 25.-. Les élèves plus jeunes doivent s'inscrire à l'accueil du mercredi.

Accueil parascolaire pour les élèves jusqu'à la 5e

L'accueil du matin dès 7h30 est gratuit.

Les accueils de fin d'après-midi dès la sortie de classe sont possibles les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'inscription se fait par jour.

A titre exceptionnel et pour de courtes périodes, il est possible de s'inscrire pour un accueil unique :

CHF 30.- pour l'Accueil 1 jusqu'à 17h00

CHF 20.- pour l'Accueil 2 entre 17h00 et 18h00

CHF 95.- pour l'Accueil du mercredi, y compris le repas, jusqu'à 18h00

Étude assistée pour les élèves de la 6e à la 14e

L'étude assistée est possible les lundis, mardis et jeudis

L'inscription se fait par jour (min. 6 élèves)

4. Éèves internes

Le forfait internat comprend toutes les prestations mentionnées sur le Récapitulatif des Frais. Certaines prestations peuvent être refacturées séparément sous forme de débours.

A - Argent de poche

L'élève interne peut disposer de l'argent de poche auprès de la Direction de l'Internat. Il sera facturé séparément. Nous recommandons CHF 50.- par semaine.

B - Service de lingerie

Un nettoyage normal (1 sac par élève par semaine) du linge personnel de l'élève interne (7 jours uniquement) est compris dans la pension de l'internat. Les éventuels frais de nettoyage supplémentaire et sac supplémentaire sont facturés séparément (à l'unité). Les internes à 5 jours peuvent bénéficier du service de lingerie qui leur sera facturé à l'unité trimestriellement.

Les vêtements personnels des élèves seront identifiés par une puce électronique contenant les informations nécessaires afin de faciliter leur restitution après le nettoyage. Le marquage électronique des vêtements personnels est obligatoire et sera effectué en début d'année scolaire.

C - Forfait uniforme

Le forfait uniforme est composé la première année de : 6 polos manches courtes, 4 polo manches longues et 2 sweatshirts. Dès la deuxième année : 5 polos manches courtes, 2 polos manches longues et 1 sweatshirt.

D - Voyages culturels ou récréatifs

Dans le cadre des activités proposées à l'internat, le Collège Champittet organise des voyages culturels et/ou récréatifs pendant les vacances scolaires et les weekends. Les prix et conditions sont communiqués dans la brochure voyages aux parents. Toute inscription est définitive et non remboursable.

E - Activités du week-end

Toutes les activités du week-end sont comprises dans la pension pour les internes à 7 jours, y compris les trois week-end prolongés.

F - Week-end occasionnel

Pour les élèves internes à 5 jours qui souhaiteraient rester au Collège Champittet durant le week-end, un montant forfaitaire de CHF 500.- par week-end (présence le samedi et/ou le dimanche) sera facturé séparément.

Our school restaurant offers a healthy nutritional balanced label. From 6th grade on, students may choose between two menus. For students up to and including 3rd grade, workshop expenses are added to the supervised activities which are mandatory for students to participate between the end of lunch and beginning of class.

Preschool

Preschool children can sign up for lunch à la carte, depending on their enrolment for the afternoons. There is no workshop fee for the Preschool because the children take a nap.

Mondays, Tuesdays, Thursdays and Fridays

Occasionally and for short periods of time, it is possible to take a meal at school at the price of CHF 25.- for students in the 4th grade and above and CHF 40.- (including the mandatory junior workshops /activities) for students up to and including 3rd grade. Packed lunches are allowed in the Café 1903 for students as of 10th grade and upon registration.

Wednesdays

Occasionally, students as of 6th grade can sign up for a meal at the price of CHF 25.-. Younger students have to be registered for Wednesday afternoon care.

After-school care for pupils up to 5th grade

Morning care from 7:30 AM is free of charge.

After-school care is available on Mondays, Tuesdays, Thursdays and Fridays. Registration is possible per day.

Occasionally and for short periods of time, it is possible to register for individual childcare:

CHF 30.- for After-school care 1 up to 5pm

CHF 20.- for After-school care 2 from 5pm to 6pm

CHF 95.- for Wednesday After-school care, including lunch, up to 6pm

Supervised study period for students 6th to 14th

Supervised study is available on Mondays, Tuesdays and Thursdays. Registration is possible every day (min. 6 students).

4. Boarding students

The boarding fee includes all the services mentioned in the Summary of Fees. Some services can be billed separately.

A - Pocket money

The boarding student can receive pocket money from the Director of the Boarding school, this will be billed separately. We advise CHF 50.- per week.

B - Laundry

Normal washing (1 bag per student per week) for the boarding students' laundry is included (7 days only). Any extra laundry and extra bag will be billed separately (per unit). The 5 day-boarders may also benefit from the laundry service, which will be billed separately per unit.

Each student's personal clothing will be tagged with an electronic chip. This chip contains information to aid in returning the clothing after laundry. The electronic tagging of personal clothing is mandatory and will occur at the start of the year.

C - Uniform package

During the first year, the uniform package includes: 6 short-sleeved polos, 4 long-sleeved polos, and 2 sweatshirts. From the second year: 5 short-sleeved polos, 2 long-sleeved polos, and 1 sweatshirt.

D - Cultural or recreational trips

As part of the activities offered to boarding students, Collège Champittet organises cultural and/or recreational trips during school holidays and weekends. The prices and conditions are communicated to parents in the trip brochure. Registration is considered final and non-refundable.

E - Weekend activities

All weekend activities are included in the 7-day boarding fee (including three extended weekends).

F - Occasional weekend

A flat fee of CHF 500.- per weekend (presence on Saturday and /or Sunday) will be billed separately for 5-day boarding students who wish to stay at Collège Champittet for the weekend.

G - Autres frais/débours

Les cours privés, les transferts à l'aéroport (excepté à l'arrivée fin août), les voyages, ainsi que la légalisation des documents envoyés par DHL ne sont pas compris et seront facturés séparément.

H - Assurance maladie et accidents, frais médicaux et responsabilité civile

L'assurance maladie et accidents est obligatoire pour tous les élèves, sauf pour les élèves de nationalité suisse ou ceux dont les parents sont domiciliés sur le territoire de la Confédération et qui sont soumis à l'assurance de base (LAMAL). Les parents de ces élèves doivent présenter une attestation d'assurance d'une compagnie en Suisse offrant les garanties nécessaires. Cette attestation doit impérativement parvenir au Collège Champittet avant l'arrivée de l'élève interne. Dans la mesure où elle ne serait pas fournie dans ces délais, le Collège Champittet se réserve le droit d'assurer l'élève et de facturer le forfait mentionné ci-après. Pour les élèves résidant à l'étranger, le Collège Champittet se charge de les inscrire auprès de l'établissement de son choix.

Le forfait de l'assurance-maladie comprend le service infirmerie du Collège, l'assurance de base (hospitalisation, médecins et pharmacie selon liste LAMAL), la couverture accident des sports à risque (selon liste), les frais de rapatriement et de transport et l'hospitalisation en chambre semi-privée. Les soins dentaires ne sont pas couverts en Suisse. Pour des informations plus détaillées, l'infirmière du Collège est à votre disposition.

Toute visite médicale non urgente demandant un accompagnement par un adulte sera facturée CHF 100.-.

I - Visas et permis de résidence en Suisse

Pour être accepté au Collège Champittet, tous les élèves doivent être en possession d'un permis de résidence valable à l'exception des citoyens suisses. Les taxes prélevées par la Commune ou le Canton pour les visas et les permis de séjour sont comprises dans les frais de l'internat.

Ni remboursement, ni réduction n'est possible si le visa n'a pas pu être délivré ou si, suite à des problèmes d'obtention de visa, l'arrivée prévue est retardée. Le Collège Champittet se réserve le droit d'informer les autorités compétentes suisses ayant délivré le permis de l'étudiant si le contrat de ce dernier est rompu de quelque manière que ce soit.

J - Changement de statut

Pour être valide, tout changement de statut (transfert d'élève interne de 5 à 7 jours ou de 7 à 5 jours) doit être envoyé, dans les délais, par courriel à l'adresse admissions@champittet.ch (exclusivement à cette adresse) et sera effectif uniquement après confirmation écrite du Collège Champittet.

K - Activités

Toutes sortes d'activités extrascolaires sont possibles – programme sur demande.

5. Cours privés facultatifs

Ces cours s'organisent à la demande des parents ou sur recommandation d'un professeur avec l'accord des parents. Ils sont organisés dans le but de permettre une remise à niveau d'un élève dans une matière spécifique.

En cas d'absence prévisible, il est nécessaire d'aviser le professeur concerné au minimum 24 heures à l'avance faute de quoi le cours sera intégralement facturé.

6. Livres, fournitures scolaires et ressources numériques

Les livres officiels du programme et les fournitures scolaires sont facturés séparément pour les élèves externes (y compris les livres numériques).

Un iPad personnel dans sa housse de protection, avec chargeur, est mis gratuitement à disposition des élèves de la 3e à la 8e. En cas de dégradation, il sera facturé à la fin du trimestre.

Un forfait annuel « ressources numériques » (CHF 50.-) est facturé dès la 3e (suite Office 365, applications et mises à jour). Il est également possible de prendre une assurance en cas de dégradation (CHF 50.-).

Dès la 9e les élèves sont requis de venir à l'école avec leur propre ordinateur portable. Les produits Apple sont recommandés pour mieux se connecter aux ressources scolaires.

G - Other expenses /outlays

Private classes, airport transfers (except upon arrival end of August), trips and legalisation of documents sent by DHL are not included and will be billed separately.

H - Health and accident insurance, medical expenses and civil liability

Health and accident insurance is required for all students, unless they are Swiss nationals or their parents reside in the Swiss Confederation. Parents of these students must provide an insurance certificate from a Swiss company that offers the necessary coverage. The certificate must be submitted to Collège Champittet prior to the student's arrival. If it is not provided by then, Collège Champittet has the right to insure the student and apply the stated flat fee. For foreign students, Collège Champittet will enroll them with an insurance company of its choice.

The insurance fee includes the school's infirmary service, basic coverage (hospitalisation, doctors and pharmacies according to the LAMAL list), and accident coverage for some high risk sports (as per list), transport, repatriation and hospitalisation in a semi-private room. Dental care is not covered in Switzerland. For further information, please contact Collège Champittet's nurse.

Any non-urgent medical appointment requiring an adult to accompany will be charged CHF 100.

I - Visas and Residency permits in Switzerland

In order to be accepted by Collège Champittet, all students must be in possession of a Swiss residency permit, with the exception of Swiss nationals. Taxes collected by the Commune or the Canton, visas and residency permits are included in the boarding fees.

No reimbursement or discount is possible in the case of visa refusal or late arrival due to visa issues. Collège Champittet reserves the right to inform the Swiss authorities who issued the student's resident permit, should he/she withdraw or be expelled from the school.

J - Status changes

All status changes (transfer to student status from 5 to 7 day or 7 to 5 day boarding) shall be requested by e-mail, within the required deadlines, to admissions@champittet.ch (exclusively to this address), the date of the e-mail or post stamp being evidence, and will only be valid upon written confirmation from Collège Champittet.

K - Activities

We offer a wide range of extra-curricular activities – programme upon request.

5. Optional private classes

These classes are organised upon parents' request or upon recommendation by a teacher with parental consent. They are organised to help students in a specific subject.

In the event of a foreseeable absence, it is necessary to inform the specific teacher concerned at least 24 hours in advance; otherwise the class will be billed.

6. Books, school supplies and digital resources

The books and school supplies needed for each programme are billed separately for day students (including digital books).

From 3rd to 8th grade, the school provides all students with a free iPad, protective cover and charger. Any damage to the iPad will be charged at the end of term.

An annual "Digital Resources" flat fee (CHF 50.-) is invoiced from 3rd grade (Office 365, apps and updates). It is also possible to take out an insurance in case of damages (CHF 50.-).

From 9th grade, students are required to bring their own laptop to school. Apple products are recommended to better connect to school resources.

7. Activités extrascolaires et facultatives

Le Collège organise et encadre différentes activités sportives et culturelles (voyages et expéditions) durant l'année scolaire. Différentes activités extrascolaires payantes sont organisées après les cours. L'inscription et la facturation à ces activités se font annuellement.

L'Aumônerie organise également des retraites ainsi que des voyages. Les prix et conditions de ces activités seront disponibles sur les brochures et formulaires respectifs.

Toute inscription est définitive et non remboursable.

8. Autres frais

Tout autre frais non mentionné dans les présentes conditions générales et financières fera l'objet d'une facturation séparée.

9. Fondation Collège Champittet

La Fondation Collège Champittet œuvre en faveur de l'éducation en Suisse et dans des pays défavorisés. Elle est entièrement indépendante financièrement du Collège Champittet SA et de Nord Anglia Education, qui ne font que la soutenir. Ses comptes sont publiés sur son site internet www.fondation-champittet.ch. Les parents sont invités à verser CHF 100.- par année scolaire et par enfant à la Fondation (facturation par le Collège qui reverse à la Fondation).

Si vous ne souhaitez pas verser ce montant à la Fondation, vous pouvez le signaler lors de l'admission ou lors de la réadmission en écrivant à info@champittet.ch.

10. APEC (Association des parents d'élèves de Champittet)

L'APEC, association indépendante composée de parents d'élèves, est un partenaire de discussion reconnu par le Collège Champittet. Les parents versent une cotisation annuelle (50.- par famille), facturée par le Collège pour être reversée à l'APEC. Ils obtiennent ainsi le droit de vote à l'assemblée générale de l'association.

Si vous ne souhaitez pas être membre de l'APEC, vous devez nous en informer au moment de l'admission / de la réadmission en écrivant à info@champittet.ch. Tous les parents reçoivent des informations de l'APEC.

11. Uniformes

Le port de l'uniforme est obligatoire sur tout le haut. Les prix peuvent varier selon la taille et l'âge de l'élève. Tous les prix sont disponibles à la boutique de l'école.

12. Facturation et délais

Le détail des périodes de facturation se trouve sur le Récapitulatif des Frais. Les trimestres de facturation ne correspondent pas aux trimestres scolaires pour des raisons de simplifications administratives. Pour toutes questions relatives à la facturation, contactez notre département finance (finance@champittet.ch).

La facturation des écolages et des frais liés à l'internat s'effectuent par avance. Il est possible de demander une facturation mensuelle ou trimestrielle (pour l'externat uniquement) ou annuelle. Ce choix doit être notifié lors de l'admission.

Les échéances de paiement sont mentionnées dans le récapitulatif des frais. Ces échéances doivent être strictement respectées. Le Collège Champittet se réserve le droit de procéder à une facturation mensuelle si des paiements partiels devaient être constatés, cela même de manière rétroactive.

Un supplément de 3% du montant de l'écolage est demandé pour une facturation mensuelle (uniquement possible pour les élèves externes). La facturation se fait en 10 mensualités dont le paiement doit intervenir selon l'échéance précisée sur la facture : 1^{ère} échéance 15 juin.

7. Optional and extracurricular activities

Throughout the school year, Collège Champittet coordinates various sporting and cultural activities, including cultural trips and excursions. These extracurricular activities are organized after classes and incur additional fees. Enrollment and billing for these activities are conducted annually.

The Chaplaincy also arranges retreats and trips. Details regarding prices and conditions of these activities can be found in their respective brochures and forms.

All registrations are final and non-refundable.

8. Other Expenses

All other expenses not mentioned in these Terms and Financial Conditions are billed separately.

9. Collège Champittet Foundation

The Collège Champittet Foundation promotes education in Switzerland and in underdeveloped countries. The Foundation is entirely and financially independent from Collège Champittet SA or Nord Anglia Education, who only support it. Its accounts are published on the website www.fondation-champittet.ch. Parents are invited to donate CHF 100.- per school year and per student to the Foundation (bill issued by the school who transfers the funds to the Foundation).

If you do not wish to make a CHF 100.- donation, you can mention this on the specific form during admission form or at re-enrolment by emailing info@champittet.ch.

10. APEC (Champittet Parents' Association)

APEC, an independent parents' association, is a recognised discussion partner of Collège Champittet. Parents pay an annual subscription (50.- per family), which is invoiced by the school and paid to APEC. This gives them the right to vote at the association's general meeting.

If you do not wish to be a member of APEC, you must inform us at the time of admission/re-enrolment by e-mailing info@champittet.ch. All parents receive regular information from APEC.

11. Uniforms

Uniform is mandatory (the top part of the body). Prices may vary depending on the size and age of the student. All prices are available at the school boutique.

12. Billing and deadlines

Details of the billing periods can be found in the Summary of Fees. The billing quarters do not correspond to school terms for reasons of administrative simplification. For any questions relating to invoicing, please contact our finance department at finance@champittet.ch.

Tuition and boarding are billed in advance. It is possible to request monthly or quarterly billing (day students only) or annual billing. This choice should be noted during the admission.

Due dates for payment are mentioned in the summary of fees. These due dates must be strictly met. Collège Champittet reserves the right to issue monthly invoices in the event of partial payments, even retroactively.

A 3% surcharge on the amount of the tuition is billed for a monthly invoice (only possible for day students). Invoices will be made in 10 installments and payment must be made by the date noted on the invoice : 1st invoice due on the 15th June.

Un paiement par carte de crédit est possible, directement sur place. Les frais engendrés sont à la charge du payeur. Un paiement par Flywire est également possible pour les parents domiciliés hors de Suisse.

Les paiements cash ne sont pas autorisés.

Le Collège Champittet ne peut accepter les paiements en provenance de la Crimée, la Corée du Nord, Cuba, l'Iran, le Soudan du Nord et la Syrie. Les parents doivent s'assurer qu'aucun paiement n'est émis depuis ces pays ou à partir d'un compte bancaire sous sanction selon la liste suivante : <https://sanctionssearch.ofac.treas.gov>

Les factures peuvent être utilisées comme justificatifs pour les déclarations fiscales. Sur demande des autorités fiscales une attestation spécifique peut être fournie, toute autre attestation sera facturée 50.-.

Arrivée et changement en cours d'année

L'écolage et les frais liés à l'internat seront facturés au prorata, depuis le 1^{er} jour du mois en cours.

Païement des frais

En inscrivant votre enfant, vous acceptez les déclarations suivantes :

- a) Je confirme/Nous confirmons avoir reçu une copie du document intitulé « Récapitulatif des frais » et des conditions générales de l'école, et j'accepte/Nous acceptons de respecter les termes et conditions relatifs aux frais d'écolage.
- b) L'école se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un élève ou de ne pas accepter un élève au sein de son établissement, sans devoir indiquer de motif et à tout moment, avant que tous les frais n'aient été payés dans leur intégralité.
- c) En cas de divergences entre les présentes conditions générales et celles figurant dans le document « Récapitulatif des Frais », les présentes conditions générales prévalent.
- d) L'école n'accepte pas de paiements provenant d'institutions ou de personnes qui ont été sanctionnées ou interdites par un gouvernement officiel, y compris le Royaume-Uni, l'UE, l'ONU, les États-Unis et le gouvernement local concerné (par exemple des banques, des individus ou des sociétés).

Résiliation / modification et remboursement

Toute modification ou désistement doit être annoncé par écrit ou par email, la date du courriel ou du timbre postal faisant foi. Une résiliation annoncée n'est réputée valable que dans la mesure où la réception de celle-ci est confirmée par le Collège Champittet.

Tout départ du Collège Champittet en cours d'année doit être annoncé dans les délais demandés sur le Récapitulatif des Frais.

Au-delà des échéances mentionnées précédemment, le trimestre de facturation en cours, ainsi que le trimestre de facturation suivant sont dus.

En cas de départ involontaire ou de renvoi d'un élève par la Direction, le trimestre de facturation en cours ainsi que le trimestre de facturation suivant sont dus selon les échéances mentionnées

Ces mêmes conditions s'appliquent pour tous les services ou forfaits d'activités figurant dans cette brochure, sauf si mentionné différemment.

Pour être valable, toute modification par les parents doit être faite par voie postale ou par courriel à l'adresse :

Collège Champittet Pully
Département des Admissions
Chemin de Champittet, CH-1009 Pully, Suisse
Courriel : admissions@champittet.ch

En inscrivant votre enfant, vous acceptez les déclarations suivantes :

- a) J'accepte/Nous acceptons de donner à l'école le préavis requis, tel qu'indiqué dans le document intitulé « Récapitulatif des Frais », avant tout retrait de l'élève de l'école.
- b) En cas de résiliation, l'école ne remboursera que les frais indiqués dans le document intitulé « Récapitulatif des Frais ».

A payment by credit card is possible, directly on site. The fees occurred will be charged. A payment by Flywire is also possible for parents living abroad.

Cash payments are not accepted.

Collège Champittet cannot accept payments from the Crimea, Cuba, Iran, North Korea, North Sudan and Syria. Guardians must ensure that the payment does not come from these countries or from a sanctioned bank account as per <https://sanctionssearch.ofac.treas.gov>

Invoices can be used as proof for tax returns. On request of the tax authorities a specific certificate can be provided, any other certificate will be charged CHF 50.-.

In year arrival and modification

Tuition and boarding will be billed on a prorata basis and due starting from the 1st day of the current month.

Payment of fees

By enrolling your child you agree with the following statements:

- a) I/We confirm that we have received a copy of the fee schedule and associated terms and conditions of the School (the "Summary of Fees"), the terms of which are incorporated by reference herein, and agree that I/We will adhere to the terms and conditions of the Summary of Fees.
- b) The school reserves the right to cancel the enrolment of any student or not to accept a student into the School for any reason or for no reason at any time before all applicable fees have been paid in full.
- b) In the event of any inconsistency between these terms and conditions and those set out in the Summary of Fees, these terms and conditions shall prevail.
- d) The School does not accept payments from any sanctioned or prohibited parties (e.g. banks, individuals, or companies) as designated by an official government, including the UK, EU, UN, US and the relevant local government.

Withdrawal / modification and refund of fees

Any withdrawal or modification must be communicated in writing or by email, the date of the e-mail or post stamp being evidence. An announced withdrawal is only considered valid if Collège Champittet has acknowledged receipt.

Any withdrawal from Collège Champittet during the school year must be reported within the requested notice mentioned in the Summary of Fees.

Beyond the deadlines, the current billing trimester, as well as the following trimester, are due.

In the event of a forced departure or if a pupil is expelled by the Director, the current billing trimester, as well as the following trimester are due, according to the deadlines.

The same conditions apply for all the services or activity packages mentioned in this brochure, unless stated otherwise.

In order to be valid, every change made by parents should be made in writing by post or by email to the following address :

Collège Champittet Pully
Département des Admissions
Chemin de Champittet, CH-1009 Pully, Suisse
Email : admissions@champittet.ch

By enrolling your child you agree with the following statements:

- a) I/We agree to give the required notice to the school—as indicated in the Summary of Fees— prior to any withdrawal of the student from the school.
- b) In the event of withdrawal, the school will only refund fees as indicated in the Summary of Fees document.

c) En cas de remboursement des frais indiqués dans le document intitulé « Récapitulatif des Frais », l'école procédera par le biais d'un virement bancaire uniquement en faveur de la personne/société qui a effectué le paiement des frais de scolarité, à moins que cette personne/société certifie par écrit que le remboursement peut être fait sur le compte d'un tiers.

13. Réinscription

Chaque parent doit procéder à la réinscription ou à la désinscription de son/ ses enfant(s) avant le 31 mars 2025 par le biais de la plateforme EcoleDirecte.

Si le Collège communique un nouveau tarif pour l'année suivante et qu'il en résulte des frais plus élevés pour l'élève concerné, un délai spécial d'un mois dès la communication du tarif est accordé pour résilier le contrat pour la date d'entrée en vigueur du tarif.

En cas d'annonce ou de résiliation tardive, les frais de résiliation sont applicables selon les « Conditions Générales et Financières » et le « Récapitulatif des Frais ».

14. Santé et assurances

Les parents ou les titulaires de l'autorité parentale fournissent toutes les informations concernant la santé physique et mentale de leurs enfants. La responsabilité du Collège Champittet n'est pas engagée en cas de non-respect de ces conditions.

Les parents s'engagent à conclure une assurance responsabilité civile qui couvre les frais et dégâts causés par leur enfant dans le cadre de l'école, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le Collège Champittet est habilité à prendre toutes les mesures qu'il estime nécessaires pour la sauvegarde de la santé et du bien-être de l'élève. Les parents autorisent expressément le Collège Champittet à prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer le traitement médical urgent de l'élève et ces frais seront facturés aux parents.

Les informations médicales doivent être fournies par les parents pour chaque nouvel élève et nous demandons une copie du carnet de vaccination mis à jour pour les élèves internes. Nous exigeons un certificat médical pour toute allergie alimentaire. Le Collège Champittet décline toute responsabilité en cas d'absence d'informations médicales.

La gestion de la cuisine de notre établissement est sous-traitée à un partenaire extérieur. Si ceux-ci sont en mesure de fournir des menus tenant compte de besoins spéciaux, ils ne peuvent cependant pas garantir l'absence de tout aliment allergisant pour les cas sévères. Par conséquent si votre enfant souffre d'allergie sévère nous vous conseillons de nous le signaler.

Il existe en effet deux risques :

- La présence de substance allergènes dans la cuisine ne peut être exclue, le risque zéro ne peut être envisagé.
- Une contamination croisée, par simple contact ou voie aérienne ne peut être totalement exclue.

15. Besoins spéciaux, psychologue scolaire, coaching et orientation

Dans le cas où le Collège décèle ou soupçonne des besoins spéciaux chez un élève (eg. dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dyscalculie, déficit d'attention, dépression, hyperactivité, etc.), il invitera les parents à faire procéder à un diagnostic par un spécialiste. Au cas où ce diagnostic ne serait pas effectué dans un temps raisonnable, le Collège se réserve le droit d'agir dans le cadre de la protection de l'enfance.

Le Collège Champittet dispose d'une psychologue scolaire. Sur demande des professeurs ou de l'élève, ce dernier peut bénéficier de 5 séances gratuites par année. Les séances supplémentaires sont facturées au tarif de CHF 160.- l'heure. Les parents en seront informés selon les termes de la Charte de la psychologue scolaire.

Les élèves peuvent également bénéficier de 3 séances de coaching gratuites par année, afin de mieux organiser leur travail. Les séances supplémentaires sont facturées au tarif cours privés.

c) In case of reimbursement of the fees indicated in the document entitled «Summary of Fees», the school will proceed by means of a bank transfer only in favor of the person/company that made the payment of the tuition fees, unless this person/company certifies in writing that the reimbursement can be made to a third party account.

13. Re-enrolment

Each parent must proceed to the reenrolment or the withdrawal of his child/children by March 31th March 2025 through the EcoleDirecte digital platform.

If Collège Champittet issues new increased fees for the following year, a special period of one month from the date of issue of the new fees shall be granted to terminate the contract as of the date of entry into force of the new fees.

If a withdrawal is given beyond the deadline, cancellation fees will be applied as stated in the Terms and Financial Conditions and the Summary of Fees.

14. Health and insurances

The students' parents or legal guardian should provide all information regarding the physical and mental health of their children. Collège Champittet will not be held liable for failure to comply with these terms.

Parents are requested to have a liability policy to cover possible expenses and damages caused by their child within the context of the school, both inside and outside of the school premises.

Collège Champittet reserves the right to take all necessary actions for the well-being and safety of the student. The parents authorise Collège Champittet to take all necessary actions to provide urgent medical treatment to the student and agree to pay all expenses incurred (at the discretion of the school) for the medical treatment of a student.

Medical information must be provided by the parents for each new student and we require a copy of the updated vaccination records for new boarding students. Collège Champittet requires a medical certificate for any food allergy. Collège Champittet declines any liability should the medical information be missing.

The school kitchen is managed by an external subcontractor. Please note that, while they are able to provide menus for special needs, they cannot guarantee the absence of all allergenic ingredients for severe cases. Therefore, we advise the parents of students with severe allergies to contact us.

Two risks are to be taken into account:

- Presence of allergenic substances in the kitchen cannot be excluded, zero risk is not possible.
- Cross-contamination, through casual contact or air-borne, cannot be excluded.

15. Special needs, school psychologist, coaching and educational counselling

If the school detects a student with special needs, difficulties (eg. dyslexia, dysorthographia, dyspraxia, dyscalculia, attention deficit disorder, depression, hyperactivity, etc), the parents will be invited to contact a specialist for testing. If the diagnosis is not made in a reasonable time, the school reserves the right to act in respect of child protection laws.

Collège Champittet has a school psychologist. Upon request, teachers and students can benefit from 5 free consultations per year. The additional sessions are invoiced CHF 160.- per hour. Parents will be informed in accordance with the School Psychologist Charter.

Students can also have 3 sessions of free coaching per year, in order to help them organise their work. The additional sessions are invoiced at the private class fee.

Une conseillère d'orientation est également disponible pour conseiller les élèves pour la suite de leurs études et leur donner toutes les informations nécessaires. Les formulaires d'inscription pour les universités sont à remplir par les élèves et leurs parents. Des tests peuvent également être proposés aux élèves avec l'accord des parents; ils sont à la charge de ces derniers.

16. Obligations de l'école

L'école s'engage à dispenser un enseignement conforme aux indications figurant dans les brochures. L'école se réserve le droit de modifier les brochures de temps à autre. Les présentes conditions générales se réfèrent aux brochures les plus récentes. La manière dont l'école dispense les cours peut être modifiée par cette dernière.

Si nécessaire et à la seule discrétion de l'école, celle-ci peut fournir des cours de façon virtuelle, conformément aux brochures.

Le contenu des brochures ne crée aucune obligation contractuelle, expresse ou tacite, entre l'école et le/les détenteurs de l'autorité parentale.

17. Droit à l'image et utilisation d'images

Le Collège Champittet s'engage à prendre les mesures adéquates pour respecter la volonté des parents qui ne souhaitent pas que les photographies de leurs enfants soient utilisées pour la communication du Collège Champittet. Si vous autorisez que les photographies de vos enfants soient utilisées pour la communication, site internet, newsletter de l'école et réseaux sociaux, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir le signaler sur le formulaire qui vous sera envoyé et de nous mentionner tout changement, le cas échéant.

18. Respect du règlement interne de l'école

En inscrivant votre enfant, vous acceptez de :

- a) Soutenir et respecter la philosophie, les buts et les objectifs de l'école ;
- b) Vous assurer que votre enfant se conforme au règlement interne de l'école ainsi qu'aux autres règlements applicables. En cas de non-respect du règlement interne et des autres règlements de l'école, l'école se réserve le droit de suspendre ou d'expulser l'élève. En outre, l'école peut décider, à sa seule discrétion, de ne pas accorder de remboursement ou de réduction des frais déjà payés ou d'exiger le paiement des frais qui lui sont dus.

Le règlement interne ainsi que les autres règlements de l'école font partie intégrante des présentes conditions générales. L'école a le droit de mettre à jour son règlement interne ainsi que ses autres règlements de temps à autre. En cas de contradiction entre les dispositions des règlements de l'école (règlement interne et les autres règlements et celles figurant dans les présentes Conditions Générales, ces dernières prévalent.

Chercher un élève à l'école

L'école accomplira tous les efforts raisonnables pour s'assurer que seules les personnes autorisées par le/les détenteurs de l'autorité parentale puissent venir chercher l'élève à l'école.

Approbation des parents/détenteurs de l'autorité parentale

En inscrivant votre enfant, vous acceptez la déclaration suivante : Je reconnais/nous reconnaissons que si un sujet/une question d'organisation courante nécessite notre accord, l'accord de l'un des détenteurs de l'autorité parentale suffit.

Inspection

En inscrivant votre enfant, vous acceptez les déclarations suivantes :

- a) J'autorise/Nous autorisons l'école à inspecter et à effectuer une fouille de tout lieu ou objet sur le campus de l'école ou lié à l'école, y compris, mais sans s'y limiter, le casier, le sac d'école, les vêtements, l'ordinateur ou les appareils électroniques personnels de l'élève. L'école peut procéder à des inspections ou à d'autres fouilles de façon routinière ou aléatoire ou selon ce qui est jugé raisonnablement nécessaire en cas de suspicion d'actes répréhensibles ou de dommages causés à d'autres élèves.
- b) Je reconnais/Nous reconnaissons que, pour des motifs graves, l'élève doit fournir tout mot de passe, combinaison ou autre information d'accès nécessaire pour inspecter ces lieux ou objets en présence de ses parents.

A Guidance Counsellor is available on to advise our students on further education and to provide them with all necessary information. Admission forms for universities are to be filled in by the students and their parents. Tests may be offered to students with parental consent and are at the charge of the parents.

16. School obligations

The school is committed to providing instruction in accordance with the information contained in the brochures. The school reserves the right to modify the brochures from time to time. These terms and conditions refer to the most recent brochures. The manner in which the school provides instruction may be changed by the school.

If necessary and at the sole discretion of the school, the school may provide courses virtually in accordance with the brochures.

The content of the brochures does not create any contractual obligation, express or implied, between the school and the parent(s).

17. Privacy and use of Images

Collège Champittet agrees to take all necessary measures to respect the choice of the parents who do not wish pictures of their children to be used in the communication material of Collège Champittet. If you authorise pictures of your children to be used for communication, website, newsletters and social media, we kindly ask you to mention it on the form you will receive and to advise us of any change.

18. Compliance with the School Policies and Rules

By enrolling your child you agree to:

- a) Support and abide by the school's stated philosophy, goals and objectives;
- b) Ensure that the student will comply with the school's behavior policy/code of conduct and applicable rules and regulations. In the case of serious non-compliance with the School Policies and Rules, the school reserves the right to suspend or expel the Student. In this event, the school may decide, at its sole discretion, not to provide any refund or reduction of fees already paid or which are payable to the school.

The school has the right to update its internal rules and other regulations from time to time. In the event of any inconsistency between the provisions of the school's rules and regulations (internal rules and regulations) and those contained in these General Terms and Conditions, the latter shall prevail.

Collecting a student from school

The school will make every reasonable effort to ensure that only persons authorized by the parent(s)/guardian(s) may pick up the student from school.

Approval from Parents/Guardians

By enrolling your child you agree with the following statement: I/we acknowledge that if an organizational matter requires our agreement, the agreement of one of the parental authority holders is sufficient.

Inspection

By enrolling your child you agree with the following statements:

- a) I/We authorize the school to inspect and conduct a search of any place or item on the School campus or any school-related event, including but not limited to the student's locker, book bag, backpack, clothing, computer, or personal electronic devices. Inspections or other searches may be conducted by the school on a routine or random basis or as deemed to be reasonably necessary in connection with suspicion of wrongdoing or of harm to other students.
- b) I/We acknowledge that, for serious reasons, the student must provide any passwords, combinations, or other access information required to inspect such places or items, in the presence of his parents.

c) J'autorise/Nous autorisons en outre l'école à saisir et à conserver de manière permanente les biens découverts lors d'une inspection ou d'une perquisition qui sont considérés comme potentiellement dangereux, dont la possession est illégale, inappropriée ou dont la possession constitue une violation des règles de l'école, des normes de la communauté et/ou des lois locales, fédérales, nationales ou de tout autre gouvernement.

Modification des informations

En inscrivant votre enfant, vous acceptez que :

a) toute modification des données personnelles de l'élève, y compris les informations relatives à l'identification, aux antécédents médicaux, aux préférences alimentaires et aux allergies de ce dernier, soit communiquée par écrit à l'école dans les meilleurs délais ; et

b) tout changement de mes/nos coordonnées et/ou de contact d'urgence soit immédiatement communiqué à l'école.

Défaut de communication

En inscrivant votre enfant, vous acceptez la déclaration suivante :

J'accepte/Nous acceptons que le défaut de communication d'informations pertinentes (médicales ou autres) à l'école puisse entraîner le retrait d'une inscription à l'école. Dans ce cas, l'école peut décider, à sa seule discrétion, de ne pas accorder de remboursement ou de réduction des frais déjà payés ou d'exiger le paiement des frais qui lui sont dus.

Déclaration générale concernant la véracité et l'exactitude des données
En inscrivant votre enfant, vous acceptez les déclarations suivantes :

a) Je suis/Nous sommes le(s) représentants légal(aux) de l'élève.

b) Je certifie/Nous certifions que toutes les informations contenues dans la demande d'inscription sont complètes et correctes. Si le/les détenteurs de l'autorité parentale ont fourni des informations incomplètes ou fausses à l'école, celle-ci peut décider, à sa seule discrétion, d'annuler l'inscription de l'élève et de ne pas accorder de remboursement ou de réduction des frais déjà payés ou d'exiger le paiement des frais qui lui sont dus.

Dépistage de drogues

Afin de lutter contre l'intrusion de drogues, d'alcool ou d'autres substances psychotropes, l'école se réserve le droit de conduire elle-même des tests non-invasifs (sans prise de sang), tels que par exemple les tests d'urine ou tests d'alcoolémie par soufflé. Les parents seraient, le cas échéant, informés d'un test positif. La consommation de drogue et d'alcool justifie en principe un renvoi. Le trafic de substance illicites justifie automatiquement un renvoi immédiat.

19. Protection des données

L'ensemble des renseignements personnels fournis par les représentants légaux des élèves, les élèves ou collectés par le Collège Champittet dans le cadre de l'enseignement ou durant les activités proposées (les « données personnelles ») sont utilisés pour l'admission et le bon suivi des élèves au Collège Champittet, ainsi que pour l'exécution des autres prestations et services offerts aux élèves par le Collège Champittet.

Le Collège Champittet peut, pour les buts précités, transmettre de manière limitée les données personnelles aux autres entités de son groupe ou à des tiers auxquels le Collège Champittet sous-traite la fourniture de certaines prestations et services. Les renseignements personnels peuvent être transférés et stockés à l'étranger dans des pays n'offrant pas nécessairement une protection équivalente à la Suisse.

Le Collège Champittet respecte la législation suisse en matière de protection des données. Les conditions générales s'appliquant à la protection des données peuvent être consultées sur notre site internet. En inscrivant votre enfant, vous approuvez notre règlement sur la protection des données.

20. Libération de responsabilité

En inscrivant votre enfant, vous acceptez la déclaration suivante.

Je reconnais/Nous reconnaissons que l'élève fréquente l'école à ses propres risques et qu'à moins d'une négligence grave de l'école, cette dernière ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'un quelconque dommage pouvant survenir à l'élève :

c) I/We further authorize the school to seize and permanently retain property discovered by an inspection or search which is considered potentially harmful, dangerous, illegal to possess, inappropriate, or the possession of which is a violation of the school's rules, community standards, and/or local, state, provincial, federal, national, or any other governmental law.

Changing information

By enrolling your child you agree that:

a) any change in the student's personal data, including information relating to the student's identification, medical history, dietary preferences, and allergies, is communicated to the school in writing as soon as possible; and

b) any change of my/our contact details and/or emergency contact shall be immediately notified to the school.

Failure to disclose

By enrolling your child you agree with the following statement:

I/We agree that failure to provide relevant information (medical or otherwise) to the school may result in the withdrawal of an enrollment from the school. In such cases, the school may decide, at its sole discretion, not to grant a refund or reduction of fees already paid or to require payment of fees due.

General statement regarding the truthfulness and accuracy of the data
By enrolling your child you agree with the following statements:

a) I/We have legal custody of the student, or I have the legal custodian's consent.

b) I/We certify that all information contained in the application form is complete and correct. Should it be determined that parents/guardians have provided incomplete or untruthful information to the school, the school may decide, at its sole discretion, to cancel the student's enrolment and not to provide any refund or reduction in fees already paid or which are payable to the school.

Drug tests

In order to prevent the intrusion of drugs, alcohol or other psychotropic substances, the school reserves the right to carry out non-invasive tests itself (without taking blood), such as urine tests or breath alcohol tests. Parents will be informed of any positive test. In principle, the use of drugs and alcohol is cause for expulsion. Trafficking of illegal substances automatically results in immediate expulsion.

19. Data protection

All personal data submitted by the students' legal representatives or the students or collected by Collège Champittet during teaching or other activities (the "personal data") are used for managing the students' admission, students' pastoral care, as well as for providing other services to the students.

For the above mentioned purposes, Collège Champittet may, in a limited manner, communicate the personal data to other entities of its group or other third parties to whom Collège Champittet outsources specific services to the students. The personal data may be transferred to and stored abroad in countries that do not necessarily offer an equivalent data protection to Switzerland.

Collège Champittet complies with Swiss data protection laws and regulations. The terms of the school's privacy policy can be found on our website.

By enrolling your child, you agree with our data protection policy.

20. Liability waiver

By enrolling your child you agree with the following statement.

I/We acknowledge that the student attends school at his/her own risk and that, except for gross negligence on the part of the school, the school cannot be held responsible for any damage that may occur to the student:

- a) Pendant qu'il fréquente l'école en général (le cas échéant, pendant qu'il suit l'enseignement virtuel),
- b) pendant qu'il participe à des activités organisées par l'école et/ou un tiers,
- c) ou pendant qu'il utilise les ordinateurs de l'école.

21. Sécurité

Le Collège Champittet dispose d'un système de vidéosurveillance. Le règlement détaillant le but, ainsi que les lieux où elles sont mises en œuvre, est disponible sur notre site internet.

Le Collège remet à chaque élève dès la 6^e un bracelet d'identification lui donnant accès aux bâtiments à certains moments de la journée. L'élève est responsable de son bracelet, ce dernier est personnel et intransmissible. Pour des raisons de sécurité évidente, la perte ou la dégradation du bracelet doit immédiatement être signalée au Collège. Un bracelet de remplacement sera facturé CHF 50.- dès la 2^e perte.

22. Vol

L'école ne peut aucunement être tenue pour responsable en cas de vol ou de perte d'objets appartenant à l'élève. Elle ne peut pas non plus être tenue pour responsable d'un quelconque dommage aux biens de l'élève. En outre, l'école n'est aucunement responsable de la garde des effets personnels de l'élève ou de ses parents.

23. Conséquence en cas de non-paiement ou de paiement tardif

Tant que les frais stipulés dus au Collège Champittet ne sont pas réglés aux échéances prévues, l'élève n'est pas autorisé à se rendre en classe, à participer à des examens ou à la cérémonie de remise des diplômes. Aucun dossier, diplôme, bulletin de notes ni aucune recommandation ne sera remis à l'élève ou en faveur de l'élève tant que toutes les obligations financières des parents ne seront pas remplies. Le cas échéant, l'élève pourra se voir suspendu de la participation aux activités organisées par le Collège Champittet.

Les parents s'engagent à verser un intérêt moratoire annuel de 5% pour tout retard de paiement (104 Al. 1 CO). Les parents acceptent et reconnaissent que les frais d'écolage et les frais complémentaires sont dus et exigibles conformément aux Conditions Générales et Financières et au Récapitulatif des Frais. Le Collège se réserve le droit de réclamer des frais de rappel de CHF 20.- dès le 2^e rappel.

24. Force majeure

En inscrivant votre enfant, vous acceptez la déclaration suivante :

Je reconnais/Nous reconnaissons que la responsabilité de l'école pour non-exécution de l'une quelconque de ses obligations en vertu des présentes conditions générales n'est pas engagée lorsque la non-exécution est la conséquence d'un cas de force majeure, à savoir tout événement imprévisible, insurmontable et indépendant de la volonté de l'école rendant l'exécution totale ou partielle des prestations qui lui incombent impossible.

Il peut s'agir d'événements tels que (liste non exhaustive) : guerre, sabotage, terrorisme, émeutes ou tout acte de désobéissance civile, acte ou exigence d'une personne exerçant une autorité gouvernementale, sanctions économiques nationales et internationales, décision de justice, grève, épidémie, pandémie, incendie, explosion, inondation, tempête, séisme ou de toute autre catastrophe naturelle, ou toute autre circonstance indépendante de la volonté de l'école.

En présence d'un cas de force majeure, les obligations de l'école résultant des présentes Conditions Générales, seront suspendues jusqu'à ce que l'école puissent à nouveau ouvrir en garantissant la sécurité nécessaire à tous, notamment aux élèves et aux enseignants. En présence d'un cas de force majeure, l'école n'est pas tenue de rembourser les frais acquittés par les parents/détenteurs de l'autorité parentale, ni d'octroyer une quelconque réduction à ces derniers sur les frais acquittés. En outre, l'école n'est aucunement tenue de verser des dommages-intérêts pour les préjudices causés par la survenance d'un événement constitutif de force majeure.

Lorsque l'enseignement n'est pas possible dans les locaux de l'école pendant plus de sept jours en raison d'un cas de force majeure, l'école peut prodiguer ses cours par le biais d'un enseignement virtuel.

- a) While attending school in general (if applicable, while taking virtual instruction),
- b) while participating in activities organized by the school and/or a third party,
- c) or while using the school's computers.

21. Security

Collège Champittet has an electronic video surveillance system. Please refer to our website for further information about the goal and functioning of our video surveillance system.

The school provides each student from 6th grade with an identification bracelet giving students access to buildings at certain times of the day. The student is responsible for his/her bracelet, it is personal and not transferable. For obvious safety reasons, the loss or deterioration of the bracelet must be reported immediately to the school. A replacement bracelet will be charged CHF 50.- as of the second loss.

22. Theft

The school cannot be held responsible for the loss or theft of student property. The school cannot be held responsible for any damage to the student's property. The school has no responsibility for safe-keeping of personal effects of the student or the student's parents.

23. Consequences in case of late or non-payment

As long as the fees due are not settled, the student will not be authorised to attend classes, examinations or graduation. Reports, diplomas or recommendations shall not be released until all financial obligations are settled. The student will not be authorised to attend any activity organised by Collège Champittet until all financial obligations are settled.

Parents agree to pay an annual default interest of 5% for all late payment (104 Al. 1 CO). Parents agree and acknowledge that tuition fees and additional fees are due and payable in accordance with the Terms and Financial Conditions and Summary of Fees. The school is entitled to charge reminder fees of CHF 20.- as of the 2nd reminder.

24. Force majeure

By enrolling your child you agree with the following statement:

I/We acknowledge that the school's duties and obligations provided herein shall be suspended immediately and without notice during all periods that the school is closed because of force majeure events including but not limited to; any sabotage, terrorism, riots or any act of civil disobedience, act or demand of any person exercising governmental authority, national or international economic sanctions, court order, strike, epidemic, pandemic, fire, explosion, flood, storm, earthquake or any other natural disaster, or any other circumstance beyond the control of the school.

If a force majeure event occurs, the school's duties and obligations provided herein will be postponed until such time as the school, in its sole discretion, may reopen guaranteeing the necessary safety for everyone, especially pupils and teachers. In the event that the school cannot reopen due to a force majeure event, the school is under no obligation to refund any portion of the fees paid. Unless otherwise indicated by the school, during any force majeure event, I/we acknowledge that I/we are solely responsible for the safety and well-being of the student.

Where on-campus education is not possible as a result of the force majeure event for a period of more than 7 days (the "FM Period"), the mitigation steps to be taken by the school may include the provision of virtual schooling, as determined by the school, and to be deployed in accordance with the school's virtual school experience policy from time to time. It is acknowledged and agreed that the provision of such virtual schooling by the school shall be the agreed replacement for on-campus learning during the FM Period.

25. Dispositions administratives

Les dégradations causées par les élèves sont à la charge des parents ou des titulaires de l'autorité parentale, ou de l'élève ayant atteint l'âge de la majorité. La Direction décline toute responsabilité en cas de vol de sommes d'argent, de bijoux, d'objets de valeur (ordinateur, téléphone ou autres).

La signature de la lettre d'acceptation vaut acceptation des présentes Conditions Générales et Financières et du Récapitulatif des Frais. Les parents ou les titulaires de l'autorité parentale acceptent les présentes Conditions Générales et Financières dès lors que l'élève est intégré au Collège Champittet, même si le contrat n'est pas signé.

Le Règlement du Collège Champittet et tous ses amendements font partie intégrante des présentes Conditions Générales et Financières. Ces documents sont disponibles sur simple demande au Bureau de la Vie Scolaire du Collège Champittet. Les présentes Conditions Générales et Financières et le Récapitulatif des Frais sont valables dès l'année scolaire 2024/2025. Elles annulent et remplacent toutes les précédentes.

26. Application des conditions générales

Intégralité des conditions générales. En inscrivant votre enfant, vous acceptez les déclarations suivantes :

a) Je reconnais/Nous reconnaissons que les présentes conditions générales et celles contenues dans le document intitulé « Récapitulatif des Frais » constituent l'intégralité de l'accord entre moi/nous et l'école. Les présentes conditions générales et celles contenues dans le document « Récapitulatif des Frais » remplacent et annulent les accords précédemment conclus entre les parents/détenteurs de l'autorité parentale et l'école, que ce soit de manière verbale ou écrite, eu égard aux sujets traités dans le présent document et le document « Récapitulatif de Frais ».

b) Je reconnais/Nous reconnaissons que les conditions générales contenues dans le présent document et dans le document « Récapitulatif des Frais » peuvent être mises à jour ou modifiées par l'école en tout temps. Toute référence aux présentes conditions générales ou au document « Récapitulatif des Frais » concernent les documents précités les plus récents.

27. Loi applicable, for et droit applicable

La législation suisse est la seule applicable aux rapports découlant des présentes Conditions Générales et Financières et du Récapitulatif des Frais s'y rapportant, quel que soit le domicile des parents, ou des titulaires de l'autorité parentale.

Le for juridique est à Pully, Suisse. En cas de doute, la version française des Conditions Générales et Financières et du Récapitulatif des Frais font foi par rapport à la version anglaise.

28. Coordonnées bancaires

Collège Champittet
Chemin de Champittet, 1009 Pully, Suisse
Banque Cantonale Vaudoise, Case postale 300, 1001 Lausanne, Suisse

IBAN CH61 0076 7000 R523 4160 8
BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX
Clearing: 767
Bank CCP [Bank Giro]: 10-725-4

Flywire (uniquement depuis l'étranger) : champittet.flywire.com

Définitions

«Le/les détenteurs de l'autorité parentale» : le(s) parent(s) qui détient/détiennent l'autorité parentale et qui fait/font la demande d'admission.

«École» : l'école qui fournit le service éducatif dans le cadre de la présente demande d'admission, à savoir le Collège Champittet.

«Élève» : l'enfant ou les enfants pour lesquels le(s) parent(s)/le(s) détenteur(s) de l'autorité parentale présentent la demande d'admission.

«Brochures» : le site Internet de l'école et tous les documents (à l'exclusion du règlement scolaire) fournis au(x) parent(s)/détenteur(s) de l'autorité parentale.

25. Administrative rules

Damages caused by pupils are the sole responsibility of the parents/ legal guardian, or the student as of the age of 18. The School management declines any liability in the event of theft including personal belongings, money, documents, jewellery or valuable items (computer, telephone or other).

Terms and Financial Conditions and Summary of Fees are considered accepted upon signature of the acceptance letter. The parents or legal guardian accept the present Terms and Financial Conditions from the moment the pupil is present at Collège Champittet, even if the contract is not signed.

Collège Champittet Regulations and all amendments made thereof are an integral part of the present Terms and Financial Conditions. These documents are available upon request from the Vie Scolaire office. These Terms and Financial Conditions and Summary of Fees are valid as of the 2024-2025 school year. They cancel and replace all previous Terms and Financial Conditions.

26. Enforceability of Terms and Conditions

Entirety of Terms and Conditions. By enrolling your child you agree with the following statements:

a) I/We acknowledge that these Terms and Conditions contained herein or in the incorporated Summary of Fees constitute the entire understanding between me/us and the school. No promises, terms, conditions, or obligations exist or are created other than those contained herein or in the incorporated Summary of Fees. The Terms and Conditions contained herein and in the incorporated Schedule of Fees shall supersede all previous communications, representations, or agreements, either verbal or written, between the parties with respect to the subject matter addressed herein.

b) I/We acknowledge that the Terms and Conditions contained herein and in the incorporated Schedule of Fees may be updated or amended by the School (as determined by the school at its discretion). Any reference to the Terms and Conditions or the Summary of Fees herein is a reference to the most up-to-date Terms and Conditions and/or Summary of Fees.

27. Applicable law, jurisdiction and governing law

Swiss legislation is solely applicable to all matters arising from these Terms and Financial Conditions and the Summary of Fees related hereafter, regardless of the residence of the parents, or guardians.

The place of legal jurisdiction is Pully, Switzerland. Only the French version of the Terms and Financial Conditions and the Summary of Fees are legally binding.

28. Banking details

Collège Champittet
Chemin de Champittet, 1009 Pully, Suisse
Banque Cantonale Vaudoise, P.O. Box 300, 1001 Lausanne, Suisse

IBAN CH61 0076 7000 R523 4160 8
BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX
Clearing: 767
Bank CCP [Bank Giro]: 10-725-4

Flywire (only from abroad): champittet.flywire.com

Definitions

“Legal guardians”: parent(s) that hold legal parental authority and that apply to the school.

“School”: the school providing educational services under this application, i.e. Collège Champittet.

“Student”: the child/children for whom Parents/Guardians are applying.

“Brochures”: the school website and marketing and operational materials (but excluding School Policies and Rules) provided to Parents/Guardians.

Collège Champittet

Chemin de Champittet 1, 1009 Pully, Switzerland

+ 41 21 721 05 05

champittet.ch

admissions@champittet.ch

